

Lucien Bajulaz dans son ouvrage intitulé « Fillinges et son passé⁴ » rapporte quelques souvenirs laissés par ces hivers longs, enneigés et rigoureux. Il cite celui du 1618-1619 que le Frère Grillet passa tout seul à l'ermitage de Notre Dame des Voirons : « *l'hiver fut si rigoureux et les neiges si hautes que presque tout le carême il fut assiégé sans pain ni feu et sans pouvoir sortir ni demander de secours.* »

Le grand hiver de 1709 avec ses effets spectaculaires et destructeurs, l'année 1740 dont les 4 saisons furent également détestables, et pendant laquelle il neigea tous les mois sauf en août ; les rudes hivers de 1757-1758, de 1789-1790, la gelée catastrophique de 1758 qui ravagea tant de vignes...

Tempêtes de grêle historiques

La liste des tempêtes de grêle qui s'abattit sur Fillinges est également longue : celle de 1744 détruisit les $\frac{3}{4}$ des récoltes, celle de 1759 frappa à deux reprises et causa beaucoup de dégâts au grain et à la paille ainsi qu'aux vignes, celle du 19 juillet 1768 fut jugée épouvantable... à plusieurs reprises en 1769, 1775, 1788 le conseil signale les violents orages de grêle qui ont un effet désastreux sur les récoltes et constate avec inquiétude qu'ils sont d'une fréquence inhabituelle.



Froidure hivernale

Effets sur les populations et l'économie

Les conséquences de ces calamités climatiques sont connues : la sous-alimentation et ses effets sur la santé, la montée des prix, l'endettement des familles modestes et la mendicité. Signalons quelques faits glanés au fil des années.

En 1770 le prix des blés ne cesse de monter. Le 26 octobre « *le conseil de Fillinges vu l'urgence et les malheurs, demande du blé fourni par sa majesté.* »

En mars 1775 : le cavalin⁵, « *dont les 2/3 sont en avoine et mauvaise pesette se vend 3 livres 15 sols la coupe et le froment dont le 1/3 est en nielle, ivraie et autres mauvaises graines 10 livres la coupe.* » En 1776 maître Debaud, secrétaire, signale que « *les grêles des années dernières ont presque ruiné tous les particuliers en les mettant dans le cas de faire des emprunts pour pouvoir subsister.* »

Enfin, rappelons que la situation est encore aggravée par l'exportation excessive des céréales savoyardes sur Genève. Dans une lettre du 31 août 1789 adressée à l'intendant-général, l'intendant du Faucigny « *dénonce l'avidité de différents particuliers des paroisses de Viuz, Ville, Marcellaz, La Tour, St-Jean, Peillonex, Bogève et quelques autres qui font continuellement la profession d'acheter et vendre du blé à Genève où ils le vendent presque ce qu'ils veulent.* » L'intendant y rappelle aussi que ce commerce est tacitement permis et souligne le caractère paradoxal de la situation : « *la province manque de blé, mais Genève en regorge.* »

Le peuple accusait les spéculateurs et les accapareurs. Devant les désordres publics qui éclataient un peu partout, le conseil d'état prit des mesures d'urgence et envoya des commissaires pour saisir les grains dans les greniers et les exposer en vente sur les marchés à des prix raisonnables. Mesures qui semblèrent efficaces puisque les prix du froment chutèrent aussitôt.

Aux calamités naturelles s'ajoutaient celles des spéculateurs ; nos ancêtres n'avaient sûrement pas la vie facile !

L'étincelle du volcan

REMERCIEMENTS :

Véronique Haag et Fabienne Gevaux pour les photos

4 - Tome 1, p.256

5 - Cavalin : ancienne mesure à grains.